



DISCOURS DU MAIRE
CONCERNANT LA SITUATION FINANCIÈRE
DE LA VILLE DE PORTNEUF

21 novembre 2013

Mesdames, Messieurs,

À la lumière de cette première année du mandat confié par la population et selon les termes de l'article 474 de la Loi sur les Cités et Villes, il est de mon devoir de prononcer le présent discours. Il consiste à dresser un portrait le plus fidèle possible de la situation financière de notre ville. Dans l'esprit de l'exercice financier 2013 qui s'achève, de la préparation du budget 2014 et du programme triennal d'immobilisations. C'est donc avec grand plaisir qu'en collaboration avec les membres du conseil municipal, je m'adresse à vous.

Dans ce contexte, je traiterai des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe, du dernier programme d'immobilisations, soit celui pour les années 2013, 2014 et 2015 et des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice 2013. Finalement, je traiterai des orientations générales du budget 2014 et du programme d'immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016.

L'exercice financier 2012

Selon les états financiers vérifiés au 31 décembre 2012, produits par nos vérificateurs comptables Bédard Guilbault, comptables agréés, l'actif consolidé de la ville de Portneuf s'élevait à 30 001 436\$. Le tableau suivant résume le rapport financier pour l'année 2012.

Résumé du rapport financier pour l'exercice financier 2012		
	Réel	Budget
Revenus	4 644 365	4 369 617
Dépenses de fonctionnement	-4 072 101	-3 515 380
Remboursement de la dette ^{Note 1}	- 85 500	-667 296
Activités d'investissement à même dépenses d'opération	- 3 724	-50 990
Affectations	-183 628	-135 951
Déficit/surplus	299 412	0
<small>Note 1 : Le service de la dette comprend 635 500\$ remboursement - 550 000\$ financement résidence portneuvienne.</small>		

L'exercice financier 2012

L'année 2012 s'est terminée avec un surplus de 299 412\$. Outre les dépenses courantes imputables au bon fonctionnement de la ville, telle la masse salariale, le service de la dette, les coûts relatifs au fonctionnement des bâtiments municipaux, l'enlèvement de la neige, la gestion générale, l'entretien de notre réseau de voirie et les activités de loisirs au profit de la population, je vous présenterai de façon schématisée, les principales activités qui ont marqué l'année 2013.

De par la faible disponibilité en eau potable, la Ville a poursuivi un dossier prioritaire soit celui de la **recherche en eau potable** et cela, dans le but de cibler de nouvelles sources d'approvisionnement pour éventuellement installer un nouveau puits d'alimentation. À ce jour, le coût total des travaux de recherche en eau potable se chiffre à 485 150\$ taxes incluses et ceux-ci n'ont pas été concluants. Si la qualité de l'eau trouvée était acceptable, la quantité n'y était pas et si la quantité y était, la qualité n'était pas au rendez-vous. Le nouveau conseil se penchera sur une nouvelle stratégie avec des alternatives aux recherches que nous avons effectuées jusqu'à maintenant.

Le dossier connu sous le nom de «**Quai de Portneuf**» a connu des développements en 2013. Transport Canada a mandaté une firme afin de compléter une évaluation environnementale de la tête et de l'approche du quai. Cette étude est une étape préalable obligatoire au processus de cession des installations portuaires. Des rencontres de concertation ont eu lieu avec des représentants des groupes socio-économiques de la région afin de regarder la possibilité d'une prise en charge régionale du quai de Portneuf. Une étude d'opportunité de développement récréotouristique a été commandée par la ville afin de valider des options réalistes de prise en charge par la communauté de cette installation portuaire. Le programme de cession des ports de Transport Canada prend fin le 31 mars 2014 et nous n'avons aucune information à ce jour nous indiquant si ce programme sera reconduit. La Ville désire poursuivre le processus afin d'être en première ligne advenant une prolongation du programme.

Le dossier de la «**Voie de contournement**» a beaucoup avancé en 2013. Le but de ce dossier est de rediriger les camions en provenance de la carrière exploitée par *Construction et Pavage Portneuf* afin qu'ils contournent le noyau villageois du secteur nord plutôt que d'emprunter l'Avenue Saint-Louis. Suite au refus par le ministère des affaires municipales du règlement d'emprunt qu'avait adopté la ville, nous avons dû revoir notre stratégie. La Ville a adopté en avril dernier un règlement sur les travaux municipaux. Le but principal de ce règlement était de déterminer les responsabilités et le partage des coûts entre les promoteurs de nouveaux développements et la ville. Nous avons inclus dans cette entente le même type de modalités pour la construction d'une voie de contournement. La Ville a conclu en 2013, la majorité des ententes avec les propriétaires concernant l'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation de la voie de contournement. La Ville a également reçu en juillet un important accord de principe des chemins de fer Québec-Gatineau afin de pouvoir construire une nouvelle traverse de voie ferrée en échange de la fermeture d'une traverse existante. L'administration municipale et les exploitants de la carrière travaillent depuis plusieurs mois à négocier un protocole d'entente visant la construction de la voie de contournement en utilisant les redevances du fond de carrière et sablière pour financer ce chemin. Cette entente prévoit également que le coût de ce chemin soit nul pour les citoyens. J'ai personnellement participé à environ une vingtaine de rencontres de travail sur ce dossier dans la dernière année. Les négociations acheminent présentement sur le montant de redevance que la Ville est prête à verser à l'exploitant de la carrière pour la réalisation des travaux. Nous poursuivrons intensivement nos discussions avec l'entreprise afin d'en venir à une entente gagnant-gagnant et enfin permettre un dénouement positif à ce dossier.

La Ville a poursuivi en 2013, son implication financière dans le **local de jeunes** situé au Carrefour municipal. C'est en collaboration avec « concert'action », la table action prévention jeunesse (TAPJ), le centre local de développement (CLD), le fonds régional d'investissement jeunesse de la conférence régionale des élus et le comité jeunesse de Portneuf que ce projet pilote a vu le jour. L'objectif était de fournir aux adolescents un lieu de rencontre animé et bien à eux, le tout sous la supervision d'intervenants significatifs. Nous en sommes à la troisième année de ce projet pilote et le conseil aura à évaluer lors de l'étude du budget son implication pour les années subséquentes.

La Ville a poursuivi en 2013, la **campagne d'achat local** en collaboration avec la Chambre de commerce de l'est de Portneuf. Cette campagne a pour but de sensibiliser la population à l'importance d'encourager nos commerces locaux. Plus de cent (100) commerces et industries de petites et grandes tailles ont pignon sur rue à Portneuf et environ le tiers des citoyens de la ville occupent un emploi dans une de ces entreprises. Une campagne a eu lieu cette année et un bottin des entreprises fut également produit et distribué dans tous les foyers de la ville.

La Ville a adopté en novembre 2012, une **politique familiale** qui inclut un volet « municipalité amie des aînés ». Le but de cette politique est d'offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement des familles et aux personnes de toutes les tranches d'âges via un plan d'action. Ce plan comprend dix (10) sphères ayant chacune des actions mesurables. Un comité formé d'élu, de la direction des loisirs et de citoyens en assurera le suivi.

La Ville possède une portion de 3 658 hectares détachée de son territoire entre Saint-Léonard et Rivière-à-Pierre mieux connu sous le nom de la Seigneurie de Perthuis. C'est dans cet immense territoire forestier que je vous annonce un tout nouveau projet de développement de terrains de villégiature. C'est sous le nom des **Bourgs de la Seigneurie de Perthuis** qu'est maintenant connu ce développement dont cinquante-sept (57) terrains sont situés sur le territoire de la ville de Portneuf. La Ville a adopté un règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble en vue de baliser le développement de ce vaste territoire forestier. Une telle planification vise la réalisation d'un développement cohérent, harmonieux et durable selon une vision globale du territoire à développer.

La Ville a débuté en 2013 le processus de mise aux normes des **installations sanitaires des résidences non-desservies par le réseau d'égout** afin de respecter l'obligation de se conformer au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées. Une rencontre d'information générale a été tenue en janvier et un salon avec les intervenants en installation septiques a eu lieu en septembre. La municipalité a mis sur pied un programme d'aide en collaboration avec les deux institutions financières de son territoire afin de soutenir les propriétaires dans ces mises aux normes souvent coûteuses.

Notre service incendie a réalisé trente (30) interventions à ce jour. En plus de répondre aux situations d'urgence, notre service est actif en prévention notamment auprès des écoles, des aînés en plus, des visites à domicile offertes. Nos pompiers reçoivent régulièrement des formations afin d'être conformes aux normes et être prêts à faire face aux différentes situations d'urgence. Des visites de prévention pour les bâtiments à risque élevé et très élevé ont débutées en 2013 afin de nous conformer à l'une des actions du schéma de couverture de risque en incendie. La Ville a conclu en 2013 une entente avec la MRC de Portneuf pour la formation des pompiers. Des pompiers de toute la région reçoivent des formations pratiques et théoriques dans nos locaux. La direction incendie assure le fonctionnement, le développement et l'autofinancement des activités du centre. J'ai le plaisir également de vous annoncer que la Ville sera l'hôte du festival des pompiers en 2014.

La Ville a entrepris en 2012 une démarche menant à l'élaboration d'une **politique de développement durable** en collaboration avec la municipalité de Deschambault-Grondines. Les deux municipalités ont fait appel à la firme *Techno-centre*, une entreprise spécialisée dans l'intervention auprès de municipalités qui souhaitent prendre le virage du développement durable afin de les accompagner dans cette démarche. Un comité de développement durable composé d'élus, de citoyens et de représentants des groupes socio-économiques des deux municipalités a été formé afin d'élaborer la politique. Un processus de consultation a eu lieu et un forum citoyen a été tenu en avril dernier afin de tracer les grandes lignes des orientations à prendre. C'est avec fierté que la Ville a adopté en octobre son premier plan stratégique de développement durable. Ce plan comporte neuf (9) enjeux stratégiques divisés en pistes d'action. Des projets en développement durable qui cadreront avec cette nouvelle politique pourraient se rendre éligibles au soutien financier du fonds sur les collectivités durables créées par la multinationale Alcoa.

Un promoteur de Donnacona développe actuellement des terrains connus sous le nom des **développements portneuviens** situés au secteur nord de la municipalité. La Ville a émis sept (7) permis de construction unifamiliale plus 1 permis pour un duplex dans ce développement qui compte trente-six (36) terrains, plus sept (7) permis de résidences unifamiliales dans d'autres secteurs de la ville.

La Ville a signé un protocole d'entente d'une durée de trois (3) ans avec les représentants de dekhockey Portneuf. Cette entente prévoit que les gens de dekhockey pourront se servir de notre patinoire du secteur sud pour y tenir leurs activités. Essentiellement, la contribution de la Ville fut le prêt de ses infrastructures. Ce prêt d'infrastructure équivaut à une contribution de 100 000\$ pour ce projet qui a été rendu possible grâce à la contribution de plusieurs commanditaires et bénévoles.

J'aimerais remercier les **membres du conseil et les membres du comité de direction de la ville** qui m'assistent, me supportent et me conseillent dans cette tâche importante qu'est d'administrer la ville de Portneuf.

Je m'en voudrais de passer sous silence le travail de nos **employés municipaux**. Nous avons la chance d'avoir une équipe d'employés compétents et dévoués.

Je désire remercier les **membres des comités de la ville**. Les conseils de ces gens sont bien utiles aux élus afin de les guider dans leurs décisions.

Je voudrais souligner le dévouement des membres des **organismes communautaires**. Sans le bénévolat de ces personnes, notre Ville serait moins dynamique. Par votre implication, vous aidez la communauté à grandir.

Les résultats partiels pour l'année 2013

Tenant compte que l'année 2013 n'est pas complétée, je vous ferai part à l'aide du tableau suivant, des résultats partiels des revenus et dépenses de fonctionnement et d'investissement, des remboursements de la dette et des affectations au 31 octobre. Le tableau suivant montre l'état de la situation et permet, à ce jour, de confirmer que si aucun imprévu ne vient affecter le cours des opérations normales, l'extrapolation des données, pour les mois de novembre et décembre, reflètera la réalité pour l'année 2013.

Pour l'année en cours 2013	31-10-2013	Budget
Revenus de fonctionnement	4 157 509	4 556 131
Dépenses de fonctionnement	-2 969 432	-3 636 403
Remboursement de la dette	-555 353	- 694 461
Affectations	-57 808	-225 267
Solde	574 916	0
Revenus d'investissement	445 412	555 000
Dépenses d'investissement	- 805 207	-1 421 348
Affectations	361 932	866 348
Solde	2 137	0

L'évolution de la dette à long terme

Le tableau qui suit illustre l'évolution de la situation concernant la dette à long terme, au 31 décembre 2013.

Dette à long terme Ville de Portneuf	secteur sud	Secteur nord	ensemble	Total
	Au 1er janvier 2013	2 975 340	1 429 039	3 841 780
Financement en cours d'année			290 000	290 000
Remboursement	284 340	259 550	290 360	834 250
Solde anticipé au 31-12-2013	2 691 000	1 169 489	3 841 420	7 701 909

Les dépenses excédant 25 000\$

Tel que le prévoit la Loi :

Les contrats ayant engagé une dépense de plus de 25 000\$ taxes incluses sont :

- Gagnon Rochette & Associés Inc. 63 942.34\$ pour la couverture d'assurances de la ville;
- MRC de Portneuf 183 751.21\$ pour notre quote-part, transport adapté, TPI;
- Ministre des finances 211 251.00\$ pour les services de la Sûreté du Québec;
- Régie régionale de gestion des matières résiduelles 265 590.22\$ représentant la somme de la quote-part de la Ville de Portneuf incluant 30 991.36\$ représentant la somme pour les Serres du Saint-Laurent;
- Mission HGE 98 729.55\$ forage pour recherche en eau financé par la taxe d'accise;
- Ministre des finances S.Q.A.E 118 433.74\$ paiement capital et intérêts sur règlement d'emprunt assainissement des eaux;
- Camion Freightliner Québec Inc. achat d'un camion 10 roues + équipement à neige 282 912.22\$ financé par un règlement d'emprunt;
- Construction & Pavage Portneuf dernier versement phase II 1^{re} et 2^e Avenue 116 635.99\$ financé par un règlement d'emprunt et subvention;
- Entreprises Bourget Inc. traitement de surface Rang de la Chapelle 106 552.40\$ financé par le fonds carrières et sablières.

Les contrats ayant engagé une dépense de plus de 2 000\$ avec un total de plus de 25 000\$ taxes incluses, en date du 31 octobre 2013 :

- Agence du revenu Canada 66 725.74\$ remise pour impôt sur le revenu;
- BPR-Infrastructures Inc. 83 494.65\$ plusieurs dossiers TECQ, PIQM-conduites, Stratégie d'eau potable, Plan directeur égouts;
- Groupe Qualitas Inc. 31 471.58\$ voie de contournement, projet PIQM conduites;
- Ministère du Revenu 229 039.82\$ remise pour impôt sur le revenu et contribution CSST;
- Financière Banque Nationale du Canada 53 406.96\$ paiement capital et intérêts sur règlements d'emprunt;
- Hydro-Québec 54 341.97\$ électricité des bâtiments municipaux;
- Coop Univert (La) 26 770.18\$ essence, huile à chauffage;
- Mission HGE hydrogéologue 54 809.21\$ recherche en eau;
- Construction & Pavage Portneuf 85 541.37\$ gravier, asphalte; gravier chemin d'accès recherche en eau;
- Pavage R & R Inc. 42 384.63\$ différents travaux de pavage;
- Tremblay, Bois, Mignault, Lemay 30 522,98\$ voie de contournement et réclamation taxes.

Le traitement des élus municipaux :

Ci-après, la rémunération annuelle des élus, telle que versée par la ville pour l'année en cours. Le tiers de cette rémunération est une allocation de dépenses :

1-	maire :	17 167\$
2-	conseillers (ères) :	5 722\$

-La rémunération totale pour l'année 2013 est de 51 383\$.

-La rémunération des élus est indexée de 2% annuellement.

Programme de dépenses en immobilisation

Ce programme a pour but d'indiquer les besoins de la Ville en matière de subventions.
Voici les informations déposées lors de l'adoption du budget 2013, en décembre 2012.

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT								
Administration générale	2013	2014	2015	Total	Financement revenus	Financement emprunt	Financement subvention	Notes
Informatique + ameublement	11 000	3 000	3 000	17 000	17 000			
Edifices municipaux	185 310	338 500		523 810	46 750	477 060		
Sécurité publique								
Équipement - service incendie	15 000	20 000	20 000	55 000	55 000			
Voirie municipale								
Amélioration des rues et routes	420 038	100 000	100 000	620 038		620 038		
Signalisation	11 000	11 000	11 000	33 000	33 000			changement lumières de rues
Travaux différents segments		560 000		560 000		190 400	369 600	PIQM (conduite)
Voie de contournement	200 000	3 000 000		3 200 000	200 000	3 000 000		Fonds réservé carrière sablière
Hygiène du milieu								
Aqueduc								
Travaux différents segments		1 120 000		1 120 000		380 800	739 200	PIQM (conduite)
Recherche en eau	160 000			160 000			160 000	Taxes d'accises
Egout								
Travaux différents segments	395 000	1 120 000		1 515 000			395 000	Taxes d'accises
Travaux différents segments						380 800	739 200	PIQM (conduite)
Loisirs & culture								
Équipement loisirs	13 000	5 000	5 000	23 000	23 000			
Parc récréonautique	11 000	5 500	5 500	22 000	22 000			
Total dépenses d'investissement	1 421 348	6 283 000	144 500	7 848 848	396 750	5 049 098	2 403 000	
Note générale : Les investissements indiqués dans les années 2013, 2014 et 2015 ne sont pas des engagements mais plutôt des projets.								

Les orientations pour l'année 2014

La Ville a présenté et obtenu **une aide financière au ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire dans le cadre du programme d'infrastructure Québec-municipalités** dans le but de procéder au renouvellement de conduites d'eau potable et d'égouts, principalement à l'ouest de la rue Provencher. D'autres tronçons sont également prévus à l'ouest du Chemin neuf. L'estimation préliminaire de ces travaux est de 6 385 000\$ et l'aide financière accordée d'environ 3 millions proviendrait de subventions des paliers de gouvernement supérieur. Ces travaux permettraient à la Ville de compléter une grande partie des interventions majeures identifiées dans notre plan d'intervention en voirie. Nous avons toutefois appris récemment que des tronçons prévus dans le cadre de ces travaux pourraient faire l'objet de décontamination, ce qui aurait comme effet de faire monter substantiellement les coûts finaux. Le conseil aura à se pencher sur les suites de ce dossier

La Ville désire mettre en œuvre une stratégie afin d'accroître la **sécurité sur les voies publiques**. Cette stratégie comprendra diverses mesures de sensibilisation, de prévention et de coercition.

La Ville poursuivra la mise en œuvre de ses politiques familiales et de développement durable. Le conseil sera régulièrement informé sur le suivi des actions.

La Ville a peu développé son volet culturel au fil des ans et peu fait le suivi de notre accréditation des Fleurons du Québec dans le volet embellissement. Nous allons mandater trois membres du conseil qui auront comme mandat de revaloriser ces deux dossiers.

En terminant, Je ferai un rapport trimestriel sur l'avancement des principaux dossiers de la Ville via le journal local afin de faire connaître davantage les travaux de vos élus.

Le budget 2014

La préparation des prévisions budgétaires 2014 est en pleine effervescence. Les membres du Conseil municipal, secondés par le personnel de l'administration municipale, s'affairent à préparer le budget d'opérations pour l'année 2014 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016. À la lumière des ateliers d'étude, des recommandations formulées, de la priorisation des dossiers et des discussions du Conseil municipal pour une saine gestion de notre Ville, nous tiendrons une séance spéciale le 19 décembre 2013, pour l'adoption de ce budget.



Nelson Bédard
Maire